

9.1 Maladies - Accidents

Comparativement aux pays de même niveau de vie, l'état de santé en France apparaît plutôt bon. Les situations sont cependant très différenciées entre les hommes et les femmes. L'**espérance de vie à la naissance** est particulièrement élevée pour les femmes ; elle se situe dans la moyenne européenne pour les hommes. Paradoxalement, si l'espérance de vie des hommes est moins élevée que celle des femmes, à âge égal, les hommes se sentent en meilleure santé, déclarent moins de maladies, moins de limitations fonctionnelles et moins de recours aux soins que les femmes.

Les inégalités sociales de mortalité sont importantes. L'écart d'**espérance de vie à 35 ans** entre cadres et ouvriers est de 6 ans pour les hommes et de 3 ans pour les femmes. À âge égal et pour les personnes de même sexe, l'existence et l'importance des problèmes de santé sont corrélées à la position sociale et au niveau d'études. Ces disparités sont liées à un ensemble de facteurs combinés, qui tiennent à des différences tant en matière d'exposition aux risques, que d'environnement ou de comportements socioculturels. Plus d'un tiers des causes de **mortalité prématurée** chez les hommes sont des causes liées aux comportements à risque : cancers des voies aérodigestives supérieures, de l'œsophage, du poumon, psychoses alcooliques, cirrhoses, accidents de la circulation, chutes accidentelles, suicides et VIH.

Les maladies cardiovasculaires, les tumeurs malignes et le diabète représentent, avec les maladies psychiques, plus des trois quarts des personnes en **affection de longue durée**. L'excès de poids, qui touche en France deux hommes sur cinq et un quart des femmes, est

associé à un risque important de maladies chroniques. Entre 18 et 74 ans, la **prévalence** de l'hypertension est estimée à environ 30 %. Les tumeurs représentent la première cause de décès pour l'ensemble de la population, avec 4 décès prématurés sur 10. Les maladies psychiques constituent la première cause de reconnaissance d'invalidité professionnelle et ont une répercussion économique considérable. Environ 10 % des femmes et 6 % des hommes ont souffert d'un épisode dépressif au cours des 12 derniers mois.

Le nombre d'**accidents du travail** avec arrêt s'établit à 670 000 en 2011, en hausse de 1,7 % sur un an. Sur la même période, les accidents mortels (550 décès) progressent de 4 %. Les affections périarticulaires représentent 80 % des 55 100 maladies professionnelles indemnisées (+ 8 %).

Entre 2010 et 2011, le nombre d'**accidents corporels de la circulation** recule de 3 %. La mortalité routière, avec 3 960 tués, ne recule que de 0,7 %. Cette évolution est à rapprocher de la baisse de la mortalité pour les voitures de tourisme (- 3 %). Pour les motocyclettes, le début d'année très doux qui a allongé la saison a alourdi le bilan de la mortalité routière. La mortalité des piétons enregistre une hausse inquiétante (+ 7 %). Depuis 2010, le nombre de morts sur la route s'établit en-deçà du seuil historique des 4 000 tués de 1948, alors que le trafic motorisé a depuis été multiplié par près de 28.

Avec 5,8 milliards d'euros en 2011, les **dépenses de prévention** s'élèvent à 88 euros par habitant ; elles sont stables par rapport à 2010. Les dépenses de prévention représentent 2,4 % de la **dépense courante de santé**. ■

Définitions

Accident du travail : accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.

Accident corporel de la circulation, affection de longue durée, cause de décès, dépenses courantes de santé, dépenses de prévention, espérance de vie à la naissance, espérance de vie à l'âge x, Inserm, mortalité prématurée, prévalence, vaccins : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les Comptes nationaux de la santé en 2011 », *document de travail série statistiques* n° 172, Drees, septembre 2012.
- « La mortalité routière en France 2011 », *Chiffres clés*, ONISR, juillet 2012.
- « L'état de santé de la population en France », *études et résultats* n° 805, Drees, juin 2012.
- « L'état de santé de la population en France – Rapport 2011 », Drees, novembre 2011.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Causes médicales de décès par sexe

	1990			2000			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Maladies infectieuses et parasitaires	5 729	3 869	9 598	5 388	5 149	10 537	5 288	5 430	10 718
Tumeurs	85 851	55 445	141 296	89 624	59 779	149 403	92 482	66 366	158 848
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	5 001	8 252	13 253	7 853	11 104	18 957	8 277	10 987	19 264
Troubles mentaux et du comportement	5 475	7 421	12 896	6 996	10 309	17 305	7 841	10 088	17 929
Maladies du système nerveux et des organes des sens	5 407	5 865	11 272	8 741	11 306	20 047	12 635	19 575	32 210
Maladie de l'appareil circulatoire	78 818	94 911	173 729	74 775	86 555	161 330	66 223	76 233	142 456
<i>dont : cardiopathies</i>	26 470	22 491	48 961	25 147	19 921	45 068	20 291	15 033	35 324
<i>maladies cérébrovasculaires</i>	19 653	28 754	48 407	15 888	22 420	38 308	13 192	18 447	31 639
Maladies de l'appareil respiratoire	19 751	18 249	38 000	18 283	17 330	35 613	17 133	14 794	31 927
Maladies de l'appareil digestif	14 430	12 568	26 998	12 549	11 102	23 651	12 604	10 774	23 378
Maladies de l'appareil génito-urinaire	3 592	3 558	7 150	3 644	3 606	7 250	4 721	5 037	9 758
Autres maladies	18 294	23 443	41 737	18 469	25 285	43 754	25 004	30 176	55 180
Causes externes	28 607	19 033	47 640	24 390	16 526	40 916	22 392	15 023	37 415
<i>dont suicides</i>	8 145	3 209	11 354	7 947	2 859	10 806	7 606	2 728	10 334
Total	270 955	252 614	523 569	270 712	258 051	528 763	274 600	264 483	539 083

Champ : décès domiciliés, France métropolitaine.

Source : Inserm, CépiDC.

Dépenses de prévention

	en millions d'euros		
	2005	2010 (r)	2011
Vaccins	97	108	109
PMI - Planning familial ¹	619	688	682
Médecine du travail	1 334	1 513	1 537
Médecine scolaire	362	482	470
Prévention individuelle primaire	2 412	2 791	2 798
Prévention individuelle secondaire	502	601	619
<i>dont : dépistage des tumeurs</i>	143	173	193
<i>dépistage et lutte contre les maladies infectieuses</i>	149	176	174
<i>examens de santé</i>	173	181	180
Prévention à visée comportementale	444	517	492
<i>dont information, promotion, éducation à la santé</i>	346	379	365
Prévention à visée environnementale	1 697	1 869	1 867
<i>dont : hygiène du milieu</i>	471	532	535
<i>prévention des risques professionnels</i>	377	425	439
<i>prévention et lutte contre la pollution</i>	202	225	198
<i>observation, veille, recherche, règlements²</i>	129	134	123
<i>urgences et crises</i>	10	-28	26
<i>sécurité sanitaire de l'alimentation</i>	508	582	546
Total prévention collective	2 141	2 386	2 358
Total des dépenses de prévention	5 055	5 778	5 775

1. PMI : protection maternelle et infantile.

2. Rédaction et mise en application des règlements concernant la veille et la sécurité sanitaire, recherche en prévention sanitaire.

Source : Drees.

Répartition des accidents de travail par Comités techniques nationaux

	2007		2011	
	Accidents du travail en 1 ^{er} règlement	en %	Accidents du travail en 1 ^{er} règlement	en %
Métallurgie	78 213	10,9	61 889	9,2
BTP	131 253	18,2	115 626	17,3
Transports, EGE, etc.	95 986	13,3	94 499	14,1
Alimentation	120 999	16,8	116 131	17,3
Chimie, caoutchouc, plâtrerie	15 421	2,1	12 727	1,9
Bois, ameublement, etc.	32 103	4,5	25 017	3,7
Commerce non alimentaire	58 456	8,1	54 814	8,2
Activités de services	187 719	26,1	189 211	28,2
Ensemble	720 150	100,0	669 914	100,0

Champ : non compris bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières.

Source : CNAMTS - DRP, statistiques nationales AT/MP.

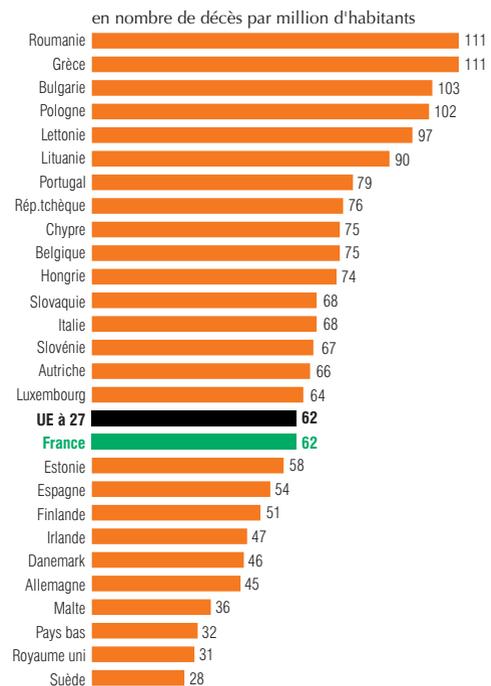
Insécurité routière

	1990	2000	2010	2011
Accidents corporels	162 573	121 223	67 288	65 024
Tués	10 289	7 643	3 992	3 963
Blessés	225 860	162 117	84 461	81 251
<i>dont hospitalisés</i>	30 393	29 679

Champ : France métropolitaine. Depuis 2004, sont comptabilisés les décès survenus dans les 30 jours (normes européennes) contre 6 jours auparavant.

Source : direction de la Sécurité et de la Circulation routières.

Victimes d'accidents de la route dans l'Union européenne en 2010



Source : Eurostat.